



Communiqué de Presse

Le 15 décembre 1943, une ordonnance du Comité Français de Libération Nationale d'Alger, l'une parmi les toutes premières visant au rétablissement de la légalité républicaine, abrogeait la totalité de la législation antimaçonnique de Vichy.

En cette année du cinquantième anniversaire de la mort du général de Gaulle, la Grande Loge de France et le Grand Orient de France ont souhaité célébrer ensemble cette ordonnance signée par le président du Comité français de la Libération Nationale, Chef de la France Libre.

C'est donc un récit à deux voix de ces évènements terribles, jalons essentiels de leur histoire commune, qui a été élaboré dans un document qui veut transmettre aux jeunes générations de Sœurs et de Frères la mémoire d'une période tragique au cours de laquelle l'Ordre maçonnique est passé, dans notre pays, tout près de son anéantissement.

Fait à Paris, le 15 décembre 2020